

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73 du 20 janvier 1960 :

n° 73

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Roble Waiss, infirmier auxiliaire, échelle III, 1er échelon, indice local 235, en service à l'Hôpital Peltier, est licencié de son emploi pour faute grave dans l'exercice de ses fonctions, pour compter du lendemain de la notification de la présente décision. M. Roble Waiss aura droit : — à une indemnité compensatrice de:congé payé égale à 28 jours de salaire pour congé non pris à partir du 6 février 1959.